

Question culturelle et question sociale...

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi, en préambule à votre colloque, de vous dire combien le thème choisi cette année, «Sociétés Multiculturelles et travail social», résonne particulièrement pour une ville comme Echirolles, marquée par la diversité des couches migratoires qui, au fil du siècle qui vient de s'écouler, ont marqué et même façonné cette commune. Ce ne sont pas moins de 12 nationalités différentes qui se sont implantées en 1931 sur cette ville et qui représentaient alors 69% de la population de cette commune.

En 1936, on dénombre 15 nationalités différentes, représentant alors 47% de la population globale. Et ce n'est pas un hasard, me semble-t-il, si un des premiers maires, originaire de cette immigration, l'a été à Echirolles dès 1944 : il s'agissait de Georges KIOULOU, né en Grèce, et qui a marqué la vie de sa commune et du département pendant un demi-siècle.

Je ne souhaite pas anticiper sur les débats de la journée auxquels vont participer des personnalités de renom ainsi que des experts reconnus ; pour autant, vous me permettrez de vous dire que nous abordons avec prudence et détermination sur notre ville cette question du multiculturalisme.

Si la co-existence, la juxtaposition des différentes cultures, l'échange et la reconnaissance mutuelles nous semblent incontournables dans un projet de société, il nous paraît tout aussi important d'intégrer dans ce débat la question sociale qui sous-tend les conditions de vie et d'existence d'une grande partie des populations d'origine étrangère. C'est, me semble-t-il, l'approche que vous avez privilégiée lors de ce colloque et vous comprendrez donc mon intérêt tout particulier aux travaux que vous allez conduire tout au long de cette journée.

Par ailleurs, l'immigration en elle-même constitue toujours un thème qui interpelle et divise bien souvent notre société. Ce thème de l'immigration s'est imposé au premier plan du débat politique et sociétal depuis quelques années par des biais divers : montée du racisme et de la xénophobie, émergence durable d'un courant politique, le front national, s'en réclamant ouvertement, mouvements sociaux dans les banlieues, exarcebation des phénomènes d'intolérance largement alimentés par l'explosion du chômage et de la misère. Bien sûr, en creux, est apparue la difficulté d'intégration sociale d'une population immigrée ou issue de l'immigration et désormais française, et la «panne» qui frappait le modèle classique d'intégration républicaine à la française.

Il faut bien dire, pourtant, que les politiques publiques mises en oeuvre dans ce domaine ont considérablement évolué ces dernières décennies : après avoir connu pendant les Trente Glorieuses une immigration forte de main d'œuvre pour lesquelles l'essentiel de l'effort public a consisté à garantir les conditions minimales de logement (c'est l'époque des bidonvilles de banlieue, de l'habitat insalubre des villes anciennes et celui des foyers de travailleurs migrants Sonacotra), ainsi que des dispositifs légers d'accompagnement social (alphabétisation notamment, formation), le paysage change brutalement autour des années 80 : on s'aperçoit alors que ces populations sont installées de manière durable voire définitive.

L'arrêt «officiel» de l'immigration décrété en 1974 est peu à peu remplacé par les regroupements de familles, l'accueil de réfugiés politiques, ainsi que par l'immigration illégale qui s'imposera sur la scène, sous l'appellation de «sans-papiers».

Ainsi, l'immigration familiale et de peuplement supplante-t-elle l'immigration originelle de main d'oeuvre. Ce changement de nature de l'immigration va induire une inflexion importante de l'action publique dans ce domaine dans les années 80. Elle va se superposer alors à une modification profonde de la conjoncture économique, faisant apparaître une nouvelle «question sociale», articulée autour d'une explosion de la précarité, du chômage structurel et donc d'une vulnérabilité particulière des couches de la société les plus fragiles.

C'est dans ce contexte de dégradation massive de la situation sociale, de relégation et d'exclusion des couches sociales populaires françaises et des populations d'origine étrangère dans des quartiers d'habitat social dégradé, que vont voir le jour les politiques de la ville : Développement Social Urbain, puis Contrats de Ville et Contrats d'Agglomération.

Leurs objectifs affichés sont la lutte contre les exclusions et contre la ségrégation urbaine, ce qui débouchera en 1991 sur une «loi d'orientation pour la ville». Celle-ci se fixera comme objectif central la mixité sociale au travers notamment d'une répartition de l'effort en matière de production de logement social au sein de chaque commune. La politique d'intégration des populations étrangères ou d'origine étrangère va de fait perdre de sa spécificité dans ce cadre et être «noyée» dans la question sociale, avec un volet d'accompagnement couvrant la lutte contre les discriminations.

L'enracinement de l'immigration a donc, sans équivoque, conduit à une approche où se trouve questionnée la place accordée aux couches sociales à risque. Cette évolution s'est accompagnée parallèlement d'un large mouvement de société, notamment dans la jeunesse, tendant à la reconnaissance des apports spécifiques de l'immigration : au plan économique certes, mais aussi démographique, culturel et social.

Je voudrais souligner dans ce cadre l'importance et la qualité du travail accompli ces dernières années en matière de mémoire, notamment pour un pays marqué comme le nôtre, par son passé colonial : je pense notamment et entre autres au film de Yamina Benguigui «Mémoires d'immigrés, l'héritage maghrébin» qui plaide pour la reconnaissance sociale de ces mémoires de la France plurielle.

Il y a certainement là, en germe, les prémisses d'une construction sociale laissant leur place aux différents apports culturels et sociaux qui façonnent notre pays.

Notre ville entend contribuer à ce mouvement : depuis 7 ans, nous développons une manifestation dénommée «Cité Plurielle» organisée dans le cadre de la journée du 21 Mars décrétée par l'Unesco journée internationale de lutte contre le racisme et toutes formes de discrimination. A cette occasion, nous tentons, en collaboration avec un grand nombre d'associations de la ville et de partenaires de l'ensemble de l'agglomération, de construire une identité de ville qui intègre l'apport des différentes communautés qui la composent.

Le thème de cette année «Ce passé si présent» nous a ainsi amené à nous demander si le racisme a ses racines dans notre histoire, avec le concours entre autres, du sociologue Saïd Bouamama, chercheur très engagé dans le mouvement social, et du cinéaste René Vautier, qui a réalisé, entre autres, «Avoir 20 ans dans les Aurès», et «Afrique 50» qui fut interdit et censuré dès sa sortie du fait de sa dénonciation du colonialisme. En 2000, le thème abordé avait été «le dialogue des cultures» avec le concours notamment de M. Barou qui intervient aujourd'hui sur une thématique proche.

Comme vous le constatez, le travail entrepris sur notre ville rejoint par de nombreux aspects les préoccupations qui sont à l'origine de votre colloque, et c'est avec beaucoup d'attention et de plaisir que nous suivrons vos débats, persuadés qu'il s'agit là d'une question de société majeure qui requiert les efforts et réflexions de tous.

Renzo SULLI, Maire d'Echirolles